

# LES HONORAIRES DE NOTRE CABINET :

## **VENTES D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION, PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL:**

### **MANDAT DE VENTE:**

- 4% TTC du prix d'un bien vendu en dessous de 80 000 €
- 3,8% TTC du prix d'un bien vendu entre 80 001 € et 160 000 €
- 3,5% TTC du prix d'un bien vendu entre 160 001 € et 250 000 €
- 3,2% TTC du prix d'un bien vendu entre 250 001 € et 450 000€
- 3% TTC du prix d'un bien vendu entre 450 001 € et 650 000 €
- 2,8 % TTC du prix d'un bien vendu entre 650 001 € et 1 400 000 €
- 2% TTC du prix d'un bien vendu au-dessus de 1 400 001 Euros

# **MANDAT DE RECHERCHE:**

• Honoraires identiques à la vente

## **AVIS DE VALEUR (ESTIMATIONS):**

• 0,00€

### **HONORAIRES DE LOCATIONS HABITATIONS:**

- Les honoraires à la charge du locataire concernant la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail s'élèvent à 12€ par m².
- Les honoraires de réalisation de l'état des lieux s'élèvent à 3€ par m².
- Les honoraires pour le bailleur sont identiques (Loi Alur)
- Les honoraires de négociation et d'entremise exclusivement à la charge du bailleur s'élèvent à 24 € TTC

## **HONORAIRES DE LOCATION PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL:**

• 25% TTC du loyer annuel hors charges partagé par moitié entre le locataires et le bailleur

#### **HONORAIRES DE GESTION:**

- 4% H.T sur le montant du loyer mensuel (hors charges).
- Garantie des loyers : 2.5% sur le montant mensuel du quittancement

### **REDACTION D'ACTE:**

• Rédaction de compromis 300 € HT